Bordeaux, une nouvelle affaire de racisme d’Etat

Face à l’islamophobie orchestrée par la classe politique

LE COMITE ACTION PALESTINE
vous invite à venir
dénoncer le racisme d’Etat

le lundi 5 décembre à 13h30
devant
le tribunal d’instance de Bordeaux.

Le 5 décembre 2011 une musulmane devra comparaître devant un juge de proximité bordelais pour avoir porté le niqab dans la rue lorsqu’elle faisait son marché. Alors que la classe politique est gangrenée par la corruption, cette jeune musulmane devra certainement s’acquitter d’une amende de 150 euros ou faire un stage de … citoyenneté de 15 jours !
Nous sommes toujours face à la même réalité : les faibles sont tenus de respecter les valeurs républicaines qui sont allègrement piétinées par ceux-là mêmes qui en sont officiellement les garants ou les défenseurs ! Depuis près de 20 ans, l’islamophobie est devenue un racisme d’Etat qui s’est concrétisé par la loi anti-foulard et la loi anti-niqab. Aujourd’hui, ce racisme d’Etat a franchi une nouvelle étape avec l’interdiction faite aux mamans voilées de pénétrer l’enceinte scolaire ou d’accompagner les élèves lors de sorties de classe. Par ce temps de crise économique, politique et sociale, il devient de plus en plus évident que les musulmans tiennent le rôle du bouc émissaire idéal. Aujourd’hui la classe politique française, toutes tendances confondues, incapable d’apporter les réponses appropriées à une situation de décomposition de l’ordre social, trouve plus facile de détourner les français des préoccupations politiques centrales en agitant la peur de l’Islam. Sur cette question du racisme d’Etat, la France constitue une exception européenne : la France est le seul pays en Europe à avoir légiférer sur l’interdiction du port du niqab dans la rue. De ce fait, la France est fidèle à sa tradition coloniale et islamophobe. Comme à l’époque de l’Algérie française, les autorités font de l’Islam une croyance obscurantiste pour mieux faire oublier leurs politiques impopulaires et barbares…
Face à cette islamophobie orchestrée par la classe politique, le Comité Action Palestine apporte son soutien à toutes les victimes de cette répression raciste, et notamment à cette jeune musulmane bordelaise. Nous invitons tous les anti-racistes sincères à venir la soutenir lors de sa comparution et à dénoncer le racisme d’Etat le lundi 5 décembre à 13h30 devant le tribunal d’instance de Bordeaux.
COMITE ACTION PALESTINE